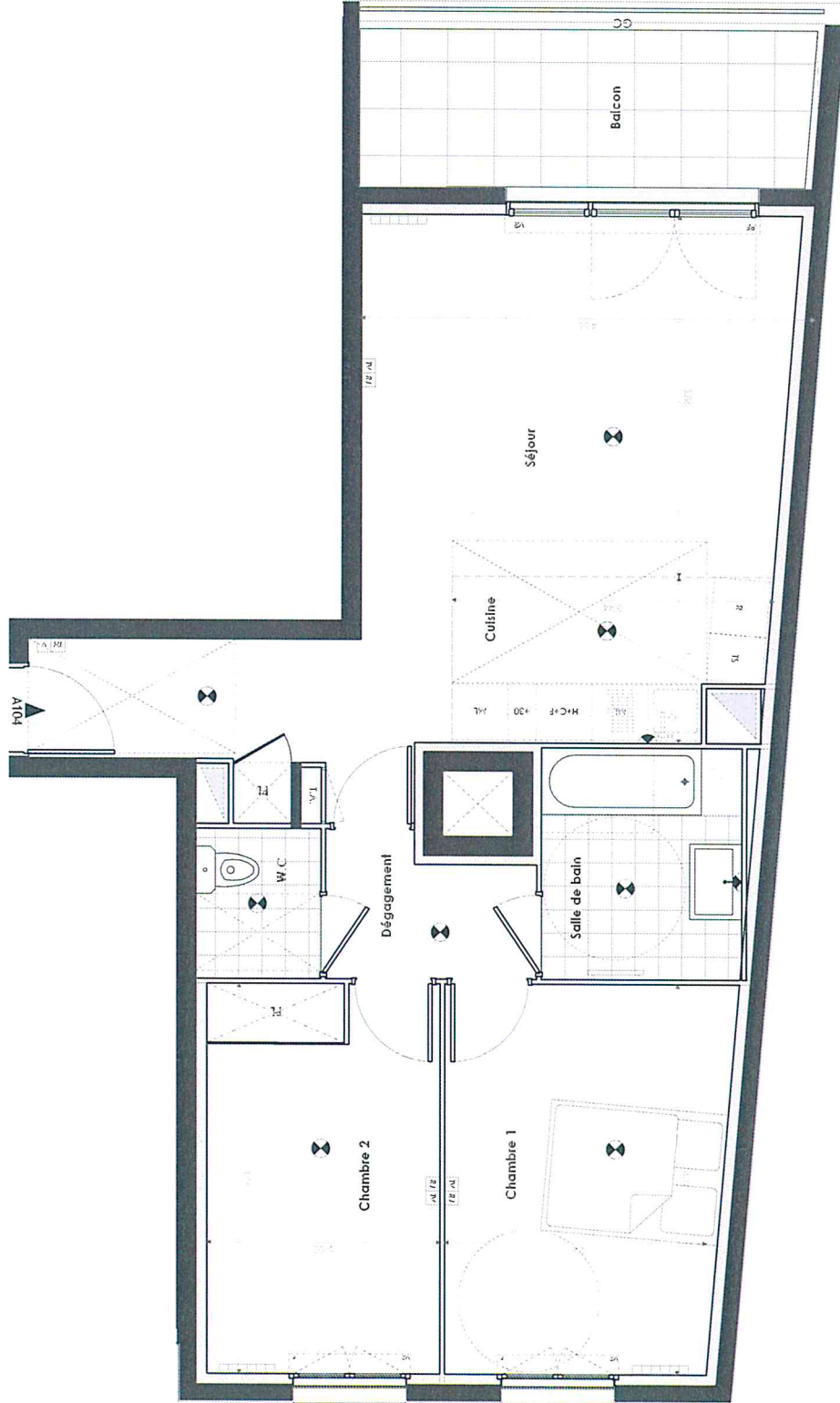


PIECES	Surface Habitable
Séjour	25.16 m²
Cuisine	5.88 m²
Chambre 1	12.43 m²
Chambre 2	10.37 m²
Salle de bain	5.31 m²
Dégagement	3.12 m²
W.C	2.14 m²
TOTAL HABITABLE	64.11 m²
Balcon	8.23 m²
TOTAL ANNEXES	8.23 m²
TOTAL PRIVATIF	72.34 m²



NOTA 1 : Le présent document stipule le libre et libre disposition des sols, de l'agencement des
voitures peut intervenir en fonction des nécessités, architecturales et techniques de la
réalisation. Tout en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (le-bambes de-poules
salle(s) d'habitation). Les côtes indiquées sont approximatives, les connotations et interieurs ne
sont pas garantis. Les hauteurs des plafonds sont indiquées en mètres. Les hauteurs des
indiqués et sont soumis à la conformité de l'étude technique. Les modifications doivent être
des catégores. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1).

NOTA 2 : toute modification est soumise à l'accord préalable de la société. Aucune modification
affectant l'implantation électrique ou le cloisonnement ne pourra être plus en compte après le
démarrage des travaux. Les équipements, électriques et les plomberie ne peuvent être déplacés,
sauf les aléas, d'équipement peuvent être plus en compte jusqu'au démarrage des travaux.

NOTA 3 : Les hauteurs de vués des points-habiles sont comprises entre 10 et 50 cm.

SYMBÔLE	DESIGNATION
[L]	LIÈGE
[V]	VITRIFICATION
[C]	CIMENT
[E]	ÉCLAIRAGE
[P]	PLAQUE
[D]	DÉCORATION
[F]	FERRAILLAGE
[G]	GLACIS
[H]	HUILE
[I]	ISOLANT
[J]	JONCTIF
[K]	KLING
[L]	LAC
[M]	MÉTAL
[N]	NATURAL
[O]	OSIER
[P]	PANNEAU
[Q]	QUARTZ
[R]	RÉSINE
[S]	SERRURE
[T]	TERRAZZO
[U]	UNIVERSEL
[V]	VITRIFICATION
[W]	WALL
[X]	XÉL
[Y]	YACHT
[Z]	ZÉLÉ

